

La Rochelle  
Université

# Recueil des actes administratifs

■ n° 526

**1er avril 2025**

univ-larochelle.fr

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

## Table des matières

### Délibérations

Délibération n° 2025-03-18-248 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs créant et fixant la composition numérique d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-249 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs fixant la composition NUMÉRIQUE d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-250 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités créant et fixant la composition numérique d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-251 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités fixant la composition nominative des membres d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-252 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités créant et fixant la composition numérique d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-253 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités fixant la composition nominative des membres d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-254 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités créant et fixant la composition numérique d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Délibération n° 2025-03-18-255 du 18 mars 2025 du conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités fixant la composition nominative des membres d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

### Arrêtés

Arrêté n° 2025-182 du 11 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2025-241 du 24 mars 2025 fixant les droits d'inscription au colloque Communication de l'ADIUT organisé à l'IUT de La Rochelle Université du 14 au 16 mai 2025

Arrêté n° 2025-245 du 25 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2025-250 du 26 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature du Président de La Rochelle Université – Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2025-255 du 28 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature – Volet gouvernance et administration

Arrêté n° 2025-268 du 1er avril 2025 modifiant l'annexe de l'arrêté n° 2025-247 du 24 mars 2025 relatif au règlement du concours dénommé « Prix CLAP 2025 »

## Délibérations

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-248 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS CRÉANT ET FIXANT LA COMPOSITION NUMÉRIQUE D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,

**APPROUVE**

**Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la création d'un comité de sélection chargé, dans une 1<sup>ère</sup> séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2<sup>ème</sup> séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures selon leurs mérites scientifiques, constitué de 10 membres pour se prononcer en qualité de jury souverain, dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi MCF 1314 en section 23 – géographie, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 26

Voix pour : 26

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-249 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS FIXANT LA COMPOSITION NUMÉRIQUE D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,

Vu les statuts de La Rochelle Université,  
 Vu la proposition du président de l'Université,  
 Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,  
 Vu la délibération n° 2025-03-18-248 du 18 mars 2025 du Conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et assimilés portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

### **APPROUVE**

#### **Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la composition nominative des membres du comité de sélection créée dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi MCF 1314 en section 23 – géographie, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025, comme suit :

#### **Membre internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BLONDY	Caroline	MCF	23
M	VACHER	Luc	MCF	23
M	MARNOT	Bruno	PR	22

#### **Membres externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M	DUHAMEL	Philippe	PR	23
M	BERNARD	Nicolas	PR	23
MME	PUPIER	Solange	MCF	23
M	AMELOT	Xavier	MCF	23
M	BLAISE	Emmanuel	MCF	23

#### **Membres internes à l'établissement - Autres disciplines**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BALLU	Valérie	DR	35
Mme	CHANTRAINE-BRAILLON	Cécile	PR	14

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président.e et vice-président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné à l'article 1 :

Mme BLONDY Caroline  
 M.VACHER Luc

Votes pour la composition nominative :

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 26

Voix pour : 26

Voix contre : 0

Abstentions : 0

#### **Article 2**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les modalités d'audition des candidats suivantes : audition classique sans mise en situation professionnelle.

Votes pour la mise en situation professionnelle :

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 26

Voix pour : 26

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-250 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS CRÉANT ET FIXANT LA COMPOSITION NUMÉRIQUE D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,

**APPROUVE**

**Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la création d'un comité de sélection chargé, dans une 1<sup>ère</sup> séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2<sup>ème</sup> séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures selon leurs mérites scientifiques, constitué de 10 membres pour se prononcer en qualité de jury souverain, dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0289 en sections 26 – Mathématiques appliquées et applications des mathématiques ; 60 – Mécanique, génie mécanique, génie civil pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Membres en exercice : 15

Quorum : 8

Présents et représentés : 15

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-251 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS FIXANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DES MEMBRES D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,  
Vu la délibération n° 2025-03-18-250 du 18 mars 2025 du Conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités et assimilés portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

**APPROUVE**

**Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la composition nominative des membres du comité de sélection créée dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0289 en sections 26 – Mathématiques appliquées et applications des mathématiques ; 60 – Mécanique, génie mécanique, génie civil pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025, comme suit :

**Membre internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M	HAMDOUNI	Aziz	PR	60
M	ALLERY	Cyrille	PR	60

**Membres externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M	MIRANVILLE	Alain	PR	26
M	ALOUGES	François	PR	26
Mme	BEAUGENDRE	Héloïse	PR	26
Mme	BONNET-BENDHIA	Anne-Sophie	DR	26
M	CHEHAB	Jean-Paul	PR	26
Mme	EHLACHER	Virginie	Rang égal à PR	26
Mme	PETCU	Madalina	PR	26

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président.e et vice-président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné à l'article 1 :

M. HAMDOUNI Aziz  
M. MIRANVILLE Alain

Votes pour la composition nominative :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

## **Article 2**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les modalités d'audition des candidats suivantes : audition classique sans mise en situation professionnelle.

Votes pour la mise en situation professionnelle :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

# **DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-252 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS CRÉANT ET FIXANT LA COMPOSITION NUMÉRIQUE D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,

**APPROUVE**

## **Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la création d'un comité de sélection chargé, dans une 1<sup>ère</sup> séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2<sup>ème</sup> séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures selon leurs mérites scientifiques, constitué de 11 membres pour se prononcer en qualité de jury souverain, dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0328 en section 27 - Informatique, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-253 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS FIXANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DES MEMBRES D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,  
Vu la délibération n° 2025-03-18-252 du 18 mars 2025 du Conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités et assimilés portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

**APPROUVE**

**Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la composition nominative des membres du comité de sélection créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0328 en section 27 – Informatique, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025, comme suit :

**Membre internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M	GUILLAUME	Jean-Loup	PR	27
M	GHAMRI-DOUDANE	Yacine	PR	27
M	MARCHAND	Sylvain	PR	27
Mme	BERTET	Karell	PR	27

**Membres externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BOTHOREL	Cécile	Rang égal à PR	27
M	EXPOSITO GARCIA	Ernesto	PR	27
Mme	TREUILLET	Sylvie	PR	61
Mme	LEMAITRE-LEGARGEANT	Aurélie	PR	27
Mme	VEQUE-LOUIS	Véronique	PR	61
M	DIAS	Gaël	PR	27
Mme	HERNANDEZ	Nathalie	PR	27

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président.e et vice-président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné à l'article 1 :

M. GUILLAUME Jean-Loup  
M. GHAMRI-DOUDANE Mohamed

Votes pour la composition nominative :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

## **Article 2**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les modalités d'audition des candidats suivantes : audition classique sans mise en situation professionnelle.

Votes pour la mise en situation professionnelle :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

# **DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-254 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS CRÉANT ET FIXANT LA COMPOSITION NUMÉRIQUE D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la proposition du président de l'Université,  
Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,

**APPROUVE**

## **Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la création d'un comité de sélection chargé, dans une 1<sup>ère</sup> séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2<sup>ème</sup> séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures selon leurs mérites scientifiques, constitué de 10 membres pour se prononcer en qualité de jury souverain, dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0147 en section 64 – Biochimie et biologie moléculaire, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Membres en exercice : 15  
 Quorum : 8  
 Présents et représentés : 15

Voix pour : 15  
 Voix contre : 0  
 Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
 Gérard Blanchard

**DÉLIBÉRATION n° 2025-03-18-255 DU 18 MARS 2025 DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS FIXANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DES MEMBRES D'UN COMITÉ DE SÉLECTION AU TITRE DES OPÉRATIONS DE MUTATION, DE DÉTACHEMENT ET DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**Séance du 18 mars 2025**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 952-6 et L. 952-6-1,  
 Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants,  
 Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,  
 Vu les statuts de La Rochelle Université,  
 Vu la proposition du président de l'Université,  
 Vu le cas échéant, l'avis du directeur de la composante concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,  
 Vu la délibération n° 2025-03-18-254 du 19 mars 2025 du Conseil académique de La Rochelle Université siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités et assimilés portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

**APPROUVE**

**Article 1**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la composition nominative des membres du comité de sélection créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 0147 en section 64 – Biochimie et biologie moléculaire, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2025, comme suit :

**Membre internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M	LAMARE	Sylvain	PR	64
Mme	GARCIA	Pascale	PR	68

**Membres externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline**

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	RAVALLEC	Rozenn	PR	64
M	DEGRAEVE	Pascal	PR	64
Mme	DOLS	Marguerite	PR	64
M	LEGUERINEL	Ivan	PR	64
Mme	PALMADE	Laëtitia	PR	64
M	GRIMAUD	Régis	PR	64

### Membres internes à l'établissement - Autres disciplines

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BALLU	Valérie	DR	18
M	FORT	Jérôme	DR	30

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président.e et vice-président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné à l'article 1 :

M. LAMARE Sylvain  
Mme BALLU Valérie

Votes pour la composition nominative :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

### Article 2

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les modalités d'audition des candidats suivantes : audition classique sans mise en situation professionnelle.

Votes pour la mise en situation professionnelle :

Membres en exercice : 15	Voix pour : 15
Quorum : 8	Voix contre : 0
Présents et représentés : 15	Abstentions : 0

Fait à La Rochelle, le 18 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

## Arrêtés

### **Arrêté n° 2025-182 du 11 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement**

#### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,  
 Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
 Vu les statuts de La Rochelle Université,  
 Vu les statuts du Pôle Licences Collegium,  
 Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,  
 Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université,  
 Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),  
 Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature – Volet composantes et départements d'enseignement,

#### **ARRÊTE**

#### **Article 1 – Délégation de signature financière**

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans le tableau figurant au paragraphe 3.9.1 intitulé (Direction des unités de recherche et unités mixtes de recherche) Délégations hors affaires financières :

Structure	Délégué	Agent et fonction
Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i)	Suppléant	Sylvain Marchand, directeur adjoint

- > dans le tableau figurant au paragraphe 3.9.3 intitulé Affaires financières avec certification :

Structure ou projet	Agent et fonction	Lignes
Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i)	Sylvain Marchand, directeur adjoint	3.9.3

- > dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 3.9.3

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
MARCHAND	SYLVAIN	DIRECTEUR ADJOINT	L3I	CRB12	L3i	-
					FEDERATIONS ET RESEAUX	ICTLAB

- > dans le tableau figurant au paragraphe 3.9.5 intitulé Liquidation et validation des missions :

Structure ou projet	Agent et fonction	Lignes
Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i)	Isabelle Hereaudeau Responsable cellule financière	3.9.5

> dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 3.9.5

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
HEREAUDEAU	ISABELLE	RESPONSABLE CELLULE FINANCIERE	L3I	CRB12	L3i	-
					FEDERATIONS ET RESEAUX	ICTLAB

> dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.1.6 intitulé (Direction du Pôle Licences Collegium) Affaires financières hors certification :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
DE VIRON	OLIVIER	DIRECTEUR DU POLE LICENCES COLLEGIUM	POLE LICENCES COLLEGIUM	CRB10	CD17	2025 CONCOURS FAITES DE LA SCIENCE
RAHAMNI	DJIMILA	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU COLLEGIUM	POLE LICENCES COLLEGIUM	CRB10	CD17	2025 CONCOURS FAITES DE LA SCIENCE

> dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.3.3 intitulé (Service budget et finances – du Pôle Licences Collegium) Affaires financières hors certification :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
KAREN	LAUDY	RESPONSABLE SERVICE BUDGET ET FINANCES	COLLEGIUM	CRB10	CD17	2025 CONCOURS FAITES DE LA SCIENCE

> dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.4.2 intitulé Délégations financières en lien avec les enseignements - Chapitre « Relations internationales, de l'Europe et de la francophonie » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
AUGERON	MICKAEL	DIRECTEUR DES ETUDES LP METIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS	DEPARTEMENT SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	CRB13	ACTIONS INTERNATIONALES	OPE-2024-0728 USSEIN RNA 2024-2026

> dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.4.2 intitulé Délégations financières en lien avec les enseignements – Chapitre « Autres affaires financières » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
HAMAMI	AMEUR	ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉNIE CIVIL	LASIE	CRB01	PPI	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR
				CRB10	CDA	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR
				CRB10	CDA	2024 COLLEGIUM BANC CHAUDIERE GAZ
				CRB01	PPI	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR

**Article 2 – Délégation de signature financière**

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont supprimées les lignes suivantes :

- > dans l'Annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 2.4.2 intitulé (Pôle Licences Collegium) Délégations financières en lien avec les enseignements – chapitre « Relations internationales, de l'Europe et de la francophonie » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
HONG	SORA	RESPONSABLE L2	DEPARTEMENT LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	CRB13	DRI	PILOTAGE RI

- > dans l'Annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 3.9.5, « Liquidation de missions » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
RENAUDIN	NATHALIE	GESTIONNAIRE	L3i	CRB12	L3i	

- > dans l'Annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 2.4.2 Délégations financières en lien avec les enseignements – Chapitre « Autres affaires financières » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
HAMAMI	AMEUR	ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉNIE CIVIL	L3I	CRB01	PPI	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR
				CRB10	CDA	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR
				CRB10	CDA	2024 COLLEGIUM BANC CHAUDIERE GAZ
				CRB01	PPI	2024 COLLEGIUM BANC POMPE A CHALEUR

**Article 3 – Mesures d'exécution et de publicité**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 11 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-241 du 24 mars 2025 fixant les droits d'inscription au colloque  
Communication de l'ADIUT organisé à l'IUT de La Rochelle Université du 14 au 16  
mai 2025**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 modifiée, portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,  
Vu l'avis de la Direction d'appui au pilotage et à la stratégie,

## ARRÊTE

### Article 1

Les droits d'inscription au colloque Communication de l'ADIUT sont fixés à 200 euros par personne.

### Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 24 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

## Arrêté n° 2025-245 du 25 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu les statuts du Pôle Licences Collegium,  
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,  
Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),  
Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement,

## ARRÊTE

### Article 1 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans l'Annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.4.2 intitulé Délégations financières en lien avec les enseignements - Formations rattachées au Pôle Licences Collegium :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
CAROZZA	JEAN-MICHEL	ENSEIGNANT CHERCHEUR GEOGRAPHIE – DIRECTEUR SHS PAR INTERIM – RESPONSABLE CMI & PARCOURS AGL MASTER SPE	COLLEGIUM	CRB11	LICENCES	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT
						HISTOIRE
					LICENCES PROF	LP AQUAREL
						LP SIG
CHEREL-RIQUIER	EVELYNE	ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE	DEPARTEMENT LEA	CRB11	LICENCES	LEA
GOLIARD	FRANCOIS	DIRECTEUR DES ETUDES	LICENCES DROIT	CRB11	LICENCES	DROIT SCIENCES PO
GRENIE	MICHEL	DIRECTEUR PAR INTERIM	DEPARTEMENT LEA	CRB11	LICENCES	LEA
MOREAU	JEROME	DIRECTEUR PAR	DEPARTEMENT	CRB11	LICENCES	LAS

		INTERIM	BIOLOGIE	CRB11	LICENCES	SCIENCES DE LA VIE
				CRB11	LICENCES PROF	LP AQUAREL
OSPEL	CYRILLE	DIRECTEUR	DEPARTEMENT MATHÉMATIQUE	CRB11	TRANSVERSAL	CONCOURS FDS
TAHRI JOUTEY	MOUNIA	ENSEIGNANTE CHERCHEUSE	LAS	CRB11	LICENCES	LAS
THIERY	VALERIE	DIRECTRICE PAR INTERIM	DEPARTEMENT CHIMIE	CRB11	LICENCES	PHYSIQUE
				CRB11	LICENCES	CHIMIE

## Article 2 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont supprimées les lignes suivantes :

- > dans l'Annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 2.4.2 intitulé Délégations financières en lien avec les enseignements - Formations rattachées au Pôle Licences Collegium :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégataire	Service	CRB	SO	Sous SO
CAROZZA	JEAN-MICHEL	ENSEIGNANT CHERCHEUR GEOGRAPHIE – DIRECTEUR SHS PAR INTERIM – RESPONSABLE CMI & PARCOURS AGL MASTER SPE	COLLEGIUM	CRB13	LICENCES	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT
					LICENCES PROF	HISTOIRE
						LP AQUAREL
					LP SIG	
CHEREL RIQUIER	EVELYNE	CO DIRECTRICE PAR INTERIM	DEPARTEMENT LEA	CRB13	LICENCES	LEA
GOLIARD	FRANCOIS	DIRECTEUR DES ETUDES	LICENCES DROIT	CRB13	LICENCES	DROIT SCIENCES PO
GRENIE	MICHEL	DIRECTEUR PAR INTERIM	DEPARTEMENT LEA	CRB13	LICENCES	LEA
MOREAU	JEROME	DIRECTEUR PAR INTERIM	DEPARTEMENT BIOLOGIE	CRB13	LICENCES	LAS
				CRB13	LICENCES	SCIENCES DE LA VIE
				CRB13	LICENCES PROF	LP AQUAREL
OSPEL	CYRILLE	DIRECTEUR	DEPARTEMENT MATHÉMATIQUE	CRB13	TRANSVERSAL	CONCOURS FDS
TAHRI JOUTEY	MOUNIA	ENSEIGNANTE CHERCHEUSE	LAS	CRB13	LICENCES	LAS
VALERIE	THIERRY	DIRECTRICE PAR INTERIM	DEPARTEMENT CHIMIE	CRB13	LICENCES	PHYSIQUE
				CRB13	LICENCES	CHIMIE

## Article 3 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 25 février 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-250 du 26 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature du Président de La Rochelle Université – Volet composantes et départements d'enseignement**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,  
 Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
 Vu les statuts de La Rochelle Université,  
 Vu les statuts de l'Institut Littoral urbain durable intelligent,  
 Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),  
 Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature du président de La Rochelle Université – Volet composantes et départements d'enseignement,

**ARRÊTE**

**Article 1 – Délégation de signature non financière**

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutés à la fin du paragraphe 3.1.5 intitulé « Actes relatifs à la formation doctorale » relatif à la Direction de l'Institut Littoral urbain durable intelligent, les ligne et tableau suivants :

- > la validation et les arrêtés de composition de jury de soutenance de thèse.

Structure	Déléataire	Agent et fonction
Vice-présidence Recherche et innovation	Principal	Ingrid Arnaudin, vice-présidente Recherche et innovation

**Article 2 – Rectification d'erreurs matérielles**

Dans l'Annexe – Délégations de signature financière de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé :

- > paragraphe 2.4.2 intitulé « Délégations financières en lien avec les enseignements - Formations rattachées au Pôle Licences Collegium », la ligne suivante :

VALERIE	THIERRY	DIRECTRICE PAR INTERIM	DEPARTEMENT CHIMIE	CRB13	LICENCES	PHYSIQUE
				CRB13	LICENCES	CHIMIE

est remplacée comme suit :

THIERY	VALERIE	DIRECTRICE PAR INTERIM	DEPARTEMENT CHIMIE	CRB13	LICENCES	PHYSIQUE
				CRB13	LICENCES	CHIMIE

- > paragraphe 2.3.3 intitulé « Service budget et finances » relatif à la Direction du Pôle Licences Collegium, pour toutes les lignes relatives à Karen Laudy, une correction est apportée par l'inversement des Nom et Prénom ;
- > paragraphe 3.4.4, le mot « Service » dans l'intitulé « Service Ingénierie de projets et conventions » est supprimé et remplacé par le mot « Cellule » ;
- > paragraphe 3.9.5, l'intitulé « Liquidation de missions » est complété comme suit « Liquidation et validation de missions ».

**Article 3 – Mesures d'exécution et de publicité**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2025-255 du 28 mars 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature – Volet gouvernance et administration**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),  
Vu l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature – Volet gouvernance et administration,

**ARRÊTE**

**Article 1 – Délégation de signature non financière**

Dans l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 susvisé, la ligne suivante est ajoutée au tableau concernant la « Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers » figurant au paragraphe 5.5.8 intitulé « Secrétariat des sections disciplinaires du conseil académique » relatif à la Direction des affaires juridiques et statutaires :

Structure	Déléataire	Agent et fonction
Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers	Principal	Nicolas Goujeau, Chargé des affaires juridiques et statutaires

**Article 2 – Date d'entrée en vigueur**

Le présent arrêté entre en vigueur le 7 avril 2025.

**Article 3 – Mesures d'exécution et de publicité**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 28 mars 2025.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2025-268 du 1<sup>er</sup> avril 2025 modifiant l'annexe de l'arrêté n° 2025-247 du 24 mars 2025 relatif au règlement du concours dénommé « Prix CLAP 2025 »**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,

Vu l'arrêté n° 2025-247 du 24 mars 2025 relatif au règlement du concours dénommé « Prix CLAP 2025 »,

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

Dans l'article 9 de l'annexe de l'arrêté n° 2025-247 du 24 mars 2025 susvisé, les termes « *une durée maximale de 2 ans après la remise des prix, sauf demande contraire du participant* » sont supprimés et remplacés par : « *la durée prévue dans le document de droit à l'image signé à l'entrée du dispositif par les étudiant-entrepreneurs* ».

### **Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Le président  
Gérard Blanchard